



## Protection des bonobos par la création d'une réserve communautaire

<b>Pays</b>	<b>République Démocratique du Congo</b>
<b>Bénéficiaire</b>	Mbou-Mon-Tour
<b>Montant total du projet</b>	86 000 €
<b>Montant de la subvention FFEM</b>	35 000 € (41%)
<b>Partenaires financiers</b>	Conservatoire pour la Protection des Primates (25 000 €), Projet Conservation Grands Singes (10 000 €), Apenheul (10 000 €), Association Européenne des Zoos et Aquariums (6 000 €)
<b>Durée du projet</b>	24 mois
<b>Signature de la convention</b>	28 mars 2013

### Contexte

Le territoire de Bolobo (345 000 ha), en République Démocratique du Congo (RDC), se situe entre le fleuve Congo et la rivière Kasai dans la province de Bandundu, district des Plateaux, à 300 km au nord de Kinshasa (1 heure de vol).

Mbou Mon Tour (MMT) est une association congolaise créée en 1997 intervenant dans la zone de Bolobo et de ses environs (Territoires de Kutu, Mushie, Yumbi et Inongo). Elle collabore pour certaines de ses activités avec le WWF depuis le début de son intervention dans la zone en 2005. Celui-ci, initialement installé dans la ferme pilote de MMT (qui constitue également son siège), s'est doté de ses propres installations à 16kms de là, afin de poursuivre les recherches sur les bonobos.

Lorsque MMT a sollicité la création d'une Réserve communautaire des bonobos pour le compte des communautés locales, l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) a chargé le WWF de lui fournir les données relatives à l'inventaire des ressources biologiques et au zonage participatif des terroirs villageois présents dans la zone et d'explorer le potentiel de conservation des forêts appartenant aux communautés locales. WWF et MMT travaillent donc en collaboration à la création de cette réserve. Pour faire aboutir le processus, MMT s'occupera principalement de la sensibilisation et des démarches administratives auprès des autorités compétentes.

Bolobo offre une faune riche et variée, présentant notamment une des plus fortes densités de bonobos (*Pan paniscus*, espèce menacée selon la Liste Rouge de l'UICN) du pays (2.1 individus/km<sup>2</sup>, selon une étude réalisée par WWF en 2008). Contrairement aux habitudes de l'espèce qui préfère normalement les forêts marécageuses, cette population présente une écologie très particulière car elle vit autant dans les écosystèmes forestiers que dans la savane.

Ces écosystèmes - habitats des bonobos - disparaissent rapidement à cause de l'afflux de populations non natives de la région qui viennent travailler pour les compagnies forestières et faire de l'élevage intensif. Ces migrants consomment également de la viande de brousse et chassent les espèces protégées telles que le bonobo, aussi bien pour l'autoconsommation que pour la vente de leur viande.

### Objectifs

Face à ces menaces, les communautés de 9 villages ont décidé de protéger leurs forêts à travers la création d'une réserve communautaire de 84 735 ha dans laquelle seront développées des activités de recherche et écotouristiques, dans une région qui n'a jamais connu des conflits armés et qui est relativement proche de Kinshasa et Brazzaville (1h de vol en petit avion). MMT et WWF sont actuellement en pourparlers avec un opérateur touristique pour organiser un circuit dans la future réserve.



Les bénéficiaires directs du projet sont les paysans, les éleveurs, les chefs coutumiers estimés à environ 15 000 personnes. Les bénéficiaires indirects sont les touristes, l'administration publique et les opérateurs touristiques, estimés à environ 2 000 personnes.

### Principales activités

---

Les principaux résultats attendus sont :

- Une réserve communautaire de 84 735 ha a été créée, est légalement reconnue est dotée d'une structure de gestion et surveillée par une équipe de 35 gardes formés par Mbou Mon Tour ;
- La population de bonobos vivant au sein de la réserve communautaire est en augmentation ;
- Les capacités de suivi des groupes de bonobos et de prélèvement et d'utilisation des données des 36 pisteurs actuellement employés de MMT sont renforcées ;
- La consommation de viande de brousse (autre que les bonobos) dans la région concernée par la sensibilisation est réduite et substituée de plus en plus par la consommation d'animaux d'élevage ;
- Les surfaces couvertes par l'agriculture, la fabrication de charbon et l'exploitation forestière ont diminué ;
- Les bonobos de la réserve communautaire sont suffisamment habitués à la présence humaine pour que les groupes soient observables deux heures consécutives et que des activités éco-touristiques puissent être progressivement développées ;
- Le niveau de vie d'une partie des populations humaines vivant dans la réserve et à sa périphérie a augmenté (sous forme de salaires des éco-gardes et pisteurs et d'activités d'élevage dans un premier temps, puis grâce à des activités éco-touristiques qui pourraient être développées).

#### Pour en savoir plus

[www.ffem.fr](http://www.ffem.fr)

#### Contact projet

Jean-Christophe Bokika  
[ongmboumontour@yahoo.fr](mailto:ongmboumontour@yahoo.fr)